

Département fédéral de justice et police DFJP

Division Documents d'identité et tâches spéciales

Office fédéral de la police fedpol Services

Office central des armes

Explications relatives au formulaire / Variante de communication 1

Tous les attributs exigés figurent sur le formulaire: numéro d'autorisation, pays d'origine, type d'arme et de munitions, fabricant, modèle/désignation et numéro de l'arme. Dans ce tableau, chaque arme et chaque munition doit être saisie séparément et avec tous les attributs.

Numéro d'autorisation: numéro à neuf chiffres correspondant à la livraison concernée

Pays d'origine: pays duquel la marchandise a été importée

Type d'arme ou de munitions: sélectionner le type d'arme ou de munitions dans le menu déroulant

(Pour des raisons statistiques, une distinction doit être faite entre le matériel de guerre et le matériel d'un autre type.)

(Armes qui ne sont pas considérées comme du matériel de guerre)

- Armes de chasse et armes de sport (incontestablement reconnaissables comme telles)
- Armes de poing et fusils à répétition tirant des cartouches à percussion annulaire
- > Armes à un coup et armes se chargeant par la bouche

(Armes considérées comme du matériel de guerre [catégorie KM 1])

- > Pistolets automatiques et revolvers
- Fusils militaires à répétition manuelle (par ex. Mauser 98k, K31, LG11, Mosin-Nagant)
- > Pistolets-mitrailleurs automatiques et semi-automatiques (par ex. CZ Scorpion)
- Fusils d'assaut automatiques et semi-automatiques (par ex. AR15, HK43, Steyr AUG)
- Mitrailleuses
- Lance-grenades
- Autres armes à feu à épauler de la catégorie KM 1 (par ex. Accuracy, PGM, Benelli M4 Super 90)

Exemple:

	Α	В	С	D	Е	F	G	Н
1	Communication de l'armurier / Variante de communication 1							
2								
3	Communication at	ı sens de l'art. 30 Oarm						
4	concernant les armes à feu, les éléments essentiels d'armes et les munitons importés par les titulaires d'autorisations uniques et d'autorisations générales.							
5								
6	Société:	Armurerie SA	Période	01.01.20	XX - 31.12.20XX			
7								
	N° d'autorisation	Pays d'origine	Type d'arme ou de munitions	Fabricant	Modèle/Désignation	Calibre	N° de l'arme	Nombre (de munitions)
9	916123456	DE	Armes de chasse et armes de sport	Blaser	R8	.30-06	123456	
10	916123456	GB	Munitions	Eley	Competition	.22lr		50000
11	916123456	IT	Pistolets automatiques et revolvers	Beretta	92	9x21		
12	816654321	USA	Fusils d'assaut automatiques et semi-automatiques	Colt	M16A2	.223 Rem.	A1234	
13	916123456	DE	Fusils militaires à répétition manuelle	Mauser	K98	7.92x57	B1234	
14	916123456	DE	Munitions	Norma	Hornady V-MAX 58 gr	.243 Win.		500
15	916123456	ES	Autres armes à feu à épauler de la catégorie KM 1	Accuracy Int.	AX308	.308 Win.	C1234	
16	916123456	IT	Autres armes à feu à épauler de la catégorie KM 1	Benelli	M4 Tactical	12/76	D1234	
17	916123456	IT	Autres armes à feu à épauler de la catégorie KM 1	Benelli	M4 Tactical	12/76	D1235	
18	916123456	IT	Autres armes à feu à épauler de la catégorie KM 1	Benelli	M4 Tactical	12/76	D1236	
19	916123456	FR	Canon / Eléments essentiels d'armes	Manurhin	MR 73	.357 Mag.	E1234	
20	916123456	FR	Culasse / Eléments essentiels d'armes	Manurhin	MR 73	.357 Mag.	E1235	
21	916123456	DE	Canon / Eléments essentiels d'armes	Walther	P99	9mm Para	F1236	
22	916123456	DE	Boîtier de culasse / Eléments essentiels d'armes	Heckler & Koch	MR223	.223 Rem.	G1237	

- Au cas où nous n'aurions pas reçu de communication de votre part d'ici le 31 janvier, nous partirons du principe que vous n'avez pas introduit d'armes, d'éléments essentiels d'armes ou de munitions en Suisse au cours de l'année précédente. Vous n'avez donc pas besoin de nous faire parvenir de communication si vous n'avez rien à signaler.
- Veuillez noter que dans la colonne "Pays d'origine" il faut indiquer le pays fournisseur et **non pas** le pays de fabrication.
- Vous devez uniquement nous communiquer les armes, éléments essentiels d'armes et munitions que vous avez définitivement introduits en Suisse. Une communication n'est donc pas nécessaire dans les cas suivants:
 - armes ou éléments essentiels d'armes que vous avez exportés à des fins de réparation puis réintroduits en Suisse;
 - armes ou éléments essentiels d'armes que vous avez introduits en Suisse uniquement pour des travaux de garantie et que vous réexportés par la suite;
 - armes ou éléments essentiels d'armes qu'un client vous a confiés uniquement pour que vous procédiez au marquage d'importation.
- Afin que les tableaux fonctionnent aussi avec des versions plus anciennes d'Excel, nous avons également mis à disposition un tableau au format xls sur notre site web. À noter que la fonction des menus déroulants n'est pas disponible dans cette version. Vous trouverez les types d'armes disponibles sous l'onglet "Type d'armes" et devrez les copier manuellement dans votre tableau.
- Vous êtes libres de créer votre propre tableau. Pour ce faire, nous vous prions de vous tenir à nos indications et d'utiliser les désignations correctes. Ainsi vous assurerez que toutes les exigences exposées à l'art. 30 OArm sont remplies. Vous pouvez volontiers nous faire parvenir un échantillon à l'avance pour visualisation.
- Pour les périodes à venir, veuillez nous faire parvenir les tableaux au format Excel
 (.xls ou .xlsx) à l'adresse suivante: armada@fedpol.admin.ch. Vous pouvez également nous envoyer des questions à cette même adresse.